



Sète agglomération méditerranée présente un maillage de villes et de villages ayant su conserver leur trame urbaine historique. Ce patrimoine renforce les qualités paysagères de ce territoire bénéficiant d'un cadre de vie exceptionnel. Véritable éco-territoire au cœur de l'Arc méditerranéen, placé entre la terre (garrigues et vignes) et l'eau (la mer et les étangs), SAM possède un patrimoine naturel exceptionnel qui a favorisé le développement économique du territoire (pêche, conchyliculture, thermalisme, tourisme, muscat....) et culturel (patrimoine historique, festivals, joutes languedociennes, Sète Berceau de G. Brassens et de Paul Valéry...).

Dans ce paysage, la politique de l'habitat constitue un enjeu structurant du développement du territoire.

Agglomération dynamique et innovante, SAM recrute :

Recrute un(e) Technicien Agronome – Animateur-trice agro-environnemental

Contexte

- Catégorie : B
- Filière technique
- Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux
- Agent titulaire, lauréat de concours ou à défaut non titulaire
- Vacance de poste. À pourvoir à compter du 01/07/2022

Pour les candidats non fonctionnaires le motif du recrutement éventuel sera basé sur l'article L 332-8 alinéa 2 du Code de la Fonction Publique (Besoins des services ou nature des fonctions et impossibilité de recrutement d'un fonctionnaire).

Missions :

Sète agglomération méditerranée est lauréat de l'appel à initiatives lancé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse relative à l'expérimentation de Paiements pour Services Environnementaux (PSE). Cette expérimentation est d'une durée de 5 ans.

Sous l'autorité du chef de Espaces naturels et agricoles, le technicien agronome a pour principale mission la mise en œuvre du programme PSE lauréat en assurant l'animation, le suivi et l'évaluation du programme. Il assurera la cohérence globale du programme et sera directement en lien avec les agriculteurs afin de promouvoir le dispositif, d'identifier les agriculteurs volontaires, de gérer administrativement et financièrement les conventions passées avec eux, pour le développement de pratiques agricoles respectueuses de la ressource en eau et du maintien de la biodiversité.

1/ MISSIONS PRINCIPALES

- Assurer la cohérence globale du programme PSE
- Participation active aux études de définition des dispositifs à mettre en œuvre sur les secteurs identifiés dans le programme, en matière de pratiques agricoles et de fonctionnalité des infrastructures agro-environnementales (IAE)
- Concertation avec les acteurs agricoles permanente tout au long du programme
- Elaboration du plan d'actions, en concertation avec les partenaires et services de SAM, et du prévisionnel financier sur 5 ans
- Animation agricole : promotion du dispositif auprès des agriculteurs, identification des agriculteurs volontaires, accompagnement technique au changement de pratiques respectueuses de la qualité de l'eau et du maintien de la biodiversité, réalisation de diagnostics agricoles, suivi des agriculteurs du territoire
- Gestion administrative et financière des conventions PSE passées avec les agriculteurs
- Animation du comité de pilotage PSE
- Définition des modalités d'évaluation du dispositif et des mesures correctives éventuelles à proposer
- Accompagnement des agriculteurs, en lien avec la Chambre d'agriculture de l'Hérault, dans le cadre de l'action de développement de l'agriculture biologique sur les zones de la Rouquette et de la Reille : information au cahier des charges de l'agriculture biologique (viticulture, arboriculture, grandes cultures, maraîchage), réalisation de pré-diagnostics d'exploitation, conseils techniques.

2/ MISSIONS SECONDAIRES

- Animation foncière : gestion administrative des terres mises à disposition des agriculteurs sous baux à conditions environnementales, élaboration des baux à conditions environnementales, en lien avec le service Affaires juridiques de SAM, démarchage des propriétaires dans les zones de projets environnementaux en lien avec la SAFER (ex La Bourbou)
- Appui à la mise en œuvre de projet d'aires de lavage agricole sur le territoire : accompagnement des agriculteurs dans l'utilisation de l'aire
- Appui à l'investissement dans les exploitations agricoles : accompagnement des agriculteurs dans le montage de subventions à l'investissement (dispositif PCAE).
- Liens avec les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) gérées par le SMT.

PROFIL

- BTSA Analyse et conduite de systèmes d'exploitation ; Agronomie – Productions végétales ; Productions animales ; Gestion et maîtrise de l'eau ou Gestion et protection de la nature (si connaissances agricoles) ou diplôme de 1er ou 2ème cycle universitaire en agriculture ou en environnement
- Maîtrise des fondamentaux scientifiques en agronomie et en environnement
- Connaissances techniques en agriculture (viticulture, arboriculture, maraîchage, grandes cultures) et idéalement en agriculture biologique
- Connaissance des dispositifs en matière agricole (PSE, ORE, FEADER, PAEC, MAEC, PCAE), du fonctionnement des collectivités, des marchés publics, des procédures administratives, des finances publiques
- Capacités relationnelles et rédactionnelles, capacité d'animation, sens de la pédagogie, autonomie technique et rigueur, expériences en gestion de projet
- Expérience appréciée en agronomie/ agriculture, agriculture biologique
- Connaissances appréciées en qualité de l'eau
- Maîtrise d'outils de planification de projet type GANTT ; Gestion et suivi des données

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES - CONDITIONS D'EXERCICE ET SUJETIONS

- Permis B exigé
- Travail à temps complet
- Lieu de travail : Site Oïkos Villeveyrac

Conditions d'accueil :

Régime indemnitaire, adhésion au CNAS, titre-restaurant, Indemnité kilométrique forfaitaire pour les trajets domicile/travail en vélo, participation employeur à la mutuelle/ prévoyance, prise en charge à 100 % les abonnements de transport en commun pour les trajets domicile/travail.

Modalités de candidature :

Merci de déposer en ligne votre candidature, comportant lettre de motivation, CV et diplômes, avant le **03/06/2022** sous la référence « Technicien agronome » sur la page : <https://www.agglopoie.fr/formulaire-recrutement-sete-agglopoie/>